



Instance académique d'échanges en lien avec la situation sanitaire

26 janvier 2022

Cette première instance académique faisait partie des engagements pris par le Premier Ministre suite à la forte mobilisation du 13 janvier (déclinaisons nationale, académique et départementale). Elle est constituée de représentants syndicaux, de la cellule du rectorat et l'ARS régionale y est associée. Le but de cette instance présenté par le recteur est de partager des infos, de donner la parole à l'ARS, de faire un point sur les fiches Covid 19.

INFOS de l'ARS Bretagne

Taux de positivité aux tests : 1/3 Forte contagiosité.

Taux d'incidence en Bretagne : 3 274 / 100 000. On n'a jamais connu un tel nombre.

35 : 4 000 / 100 000

56 : 3 500 / 100 000

22 : 2 810 / 100 000

29 : 2 500 / 100 000

Peu de différences entre les régions, la Bretagne n'est plus épargnée.

Les hospitalisations en réanimation diminuent, les patients sont majoritairement delta, pour les autres formes d'hospitalisation : formes moins graves. Omicron touche plus la sphère ORL.

Vaccination : 76 % à jour de vaccination, 1^{ère} région en France. Vendredi aura lieu une campagne de rappel de vaccination des 12-15 ans.

Passe vaccinal : à partir de 16 ans.

Autotests : au Journal Officiel, cela permettra de retirer gratuitement 10 tests dans les officines. L'assurance maladie prévoit une cartographie des officines où seront distribués les autotests.

Hospitalisations des moins de 18 ans : 1 cas en réanimation (dégradation d'un état de santé grave) et 22 en hospitalisation conventionnelle, le motif d'hospitalisation n'étant pas forcément le covid (détecté suite à une hospitalisation pour autre chose).

Pour indication le taux d'incidence de la grippe est de 250 / 100 000.

UNSA : Nous voudrions des précisions : il a été annoncé que la vaccination était possible pour les 12 à 17 ans mais pas obligatoire (3^e dose), et d'un autre côté, depuis samedi, le passe vaccinal est obligatoire à partir de 16 ans... Ce qui va poser problème, notamment la discrimination à venir pour des voyages, sorties culturelles, salons, etc. pour les adolescents non vaccinés...

12 / 17 ans : 93,8 % vaccinés en Bretagne

95,6 % dans le 22

95,8 % dans le 29

92,5 % dans le 35

93,5 % dans le 56

Taux incidence 0 / 11 ans	Taux incidence 12 / 17 ans
22 : 4 700	22 : 6 000
29 : 4 000	29 : 5 000
35 : 6 000	35 : 7 200
56 : + 6 000	56 : 7 500

Plus de 65 ans : 500 / 100 000

Point avec la cellule Covid du rectorat

Classes fermées dans l'Académie : 638, dont 574 pour impossibilité de remplacement. 3 établissements sont fermés, ce sont des écoles des Côtes d'Armor.

Masques : distribution en cours de masques chirurgicaux (boîte de 50) dans les établissements (2nd degré) ou circons (1^{er} degré)

- Masques FFP2 en cours d'acheminement
- Priorisation liée au non-port du masque : enseignants de maternelle prioritaires, puis ceux des petites classes.

UNSA : Nous avons rappelé ce que nous avons dit en CHSCTA, c'est-à-dire que doivent être considérés comme prioritaires les personnels enseignants en structures spécialisées ou auprès d'enfants à besoins éducatifs particuliers ne portant pas ou peu de masques. Et que dans ce cadre il ne faut absolument pas oublier les AESH (les masques seront livrés dans les Directions Académiques).

Et de la même façon, une attention particulière est demandée pour AED qui sont dans les réfectoires face à des élèves non masqués.

Renforts 1^{er} degré :

Recrutements en cours de PE contractuels

22 : 11 + 3 à venir
29 : 12
35 : 16
56 : 8 + 3 à venir

Ces personnels contractuels bénéficieraient d'un module de formation de 28h, dont 4 h d'auto-formation (Nous allons vérifier ayant quelques doutes sur la réalité de cette formation).

Listes complémentaires : Il reste 4 personnes sur cette liste et dès le 14 janvier nous avons demandé la réouverture de cette liste. Par le biais de l'UNSA Éducation Bretagne, nous avons demandé ce lundi ce qu'il en était dans notre Académie, suite aux annonces du Ministère. Nous avons alerté nos représentants nationaux sur ce sujet lundi soir. Ce matin il nous a été indiqué que les 4 personnes restantes n'avaient pas été recrutées car déjà contractuelles et qu'elles avaient été contactées. Ce n'était pas nos informations, nous avons donc resollicité les services du rectorat pour avoir une réponse et alerté nos représentants nationaux qui sont intervenus auprès du Ministère ce jour. Cela a permis de débloquer la situation et ces 4 personnes vont être recrutées... Nous nous en félicitons et notre opiniâtreté a payé ! Mais quelle énergie il a fallu !

Personnels administratifs : 32 recrutements en cours

Les médiateurs LAC (Lutte Anti covid), qui avaient été embauchés pour faire passer les tests salivaires dans les écoles, sont réorientés vers des fonctions administratives.

Renforts 2nd degré :

Depuis le 3 janvier, 46 nouveaux recrutements ont eu lieu : notamment en anglais, SVT, Hist-Géo, Éco Gestion (5).

AED : 50 moyens supplémentaires

UNSA : Y a-t-il des renforts pour les services de santé ?

SG : Pour les secrétaires, le recrutement peut être long entre la décision et le recrutement. Pour les infirmières, il y aurait des possibilités mais pas de vivier...

Fiches opérationnelles : la 19^e date du 25 janvier.

Activités physiques et sportives : il y a des évolutions dans le 2nd degré. Notamment la piscine qui est de nouveau possible dans le 2nd degré (mais pas dans le 1^{er} degré).

Les activités physiques seront de nouveau possibles en milieu clos (2d degré).

Accès autotests : vu précédemment

UNSA : Nous sommes intervenus pour demander si des renforts CPE étaient prévus, en rappelant le fort impact du protocole sur la vie scolaire.

Nous avons aussi demandé si des renforts administratifs étaient possibles pour les infirmières.

Nous avons pointé la tension croissante entre les parents et directeurs enseignants.

SG : Nous prenons bien en compte vos alertes et nous avons aussi des remontées qui confirment ce que vous nous dites. Nous sommes vigilants et n'hésitez pas à nous remonter des points de vive tension.

Pour ce qui concerne la vie scolaire, nous n'avons pas de remontées qui montrent une augmentation importante des arrêts. Un recrutement de contractuel a toutefois été fait.

Nous sommes réactifs et à l'écoute.

Les conseillères techniques ont confirmé que la situation actuelle était très difficile pour elles.

Tests salivaires : ils ne sont plus pratiqués.

Un rappel a été fait sur la difficulté de la double tâche présentiel / distanciel.

Formalités de distribution des autotests : cela va encore retomber sur les directeurs.

SG : ce sont les modalités de distribution qui ont été retenues par l'état.